



**DIRECTION  
DES ROUTES**

*Dossier suivi par :*  
*Franck GRANDO*  
*Tél : 05 61 50 95 75*  
*franck.grando@cd31.fr*  
*Réf. A rappeler :*  
*SR / FG*

Auterive le 21 juin 2019

**La Direction Régionale de l'environnement,  
de l'Aménagement et du Logement  
Direction des Risques Industriels  
1, place Saint-Etienne  
31038 TOULOUSE CEDEX 9**

**A l'attention de Monsieur Stéphane  
DELANNOY**

Objet : Renouvellement d'une canalisation transport de gaz naturel  
DN150 / 80 entre CAPENS et PAMIERS sur le département de la  
Haute Garonne pour le compte de la société TERREGA.

Réf : **Pour avis** - Article R.555-14 du code de l'environnement

Monsieur,

Vous sollicitez mon avis sur le projet d'exécution d'ouvrage cité en objet et  
référéncé ci-dessus.

J'émetts un avis favorable sans observation sur le dossier présenté.

Toutefois, je vous informe qu'aucun chantier sur le domaine public ne pourra  
être commencé sans autorisation préalable d'intervention sur voirie  
départementale.

Une remise en état des lieux identique à l'existant sera demandée.

Secteur routier  
Auterive  
1, rue Lafayette  
31190 Auterive  
Tél. 05 61 50 61 36  
Fax. 05 61 50 67 49

**Eric DENHEZ**  
Pour le Président  
du Conseil départemental  
et par délégation  
le chef du Secteur Routier d'Auterive  
par intérim